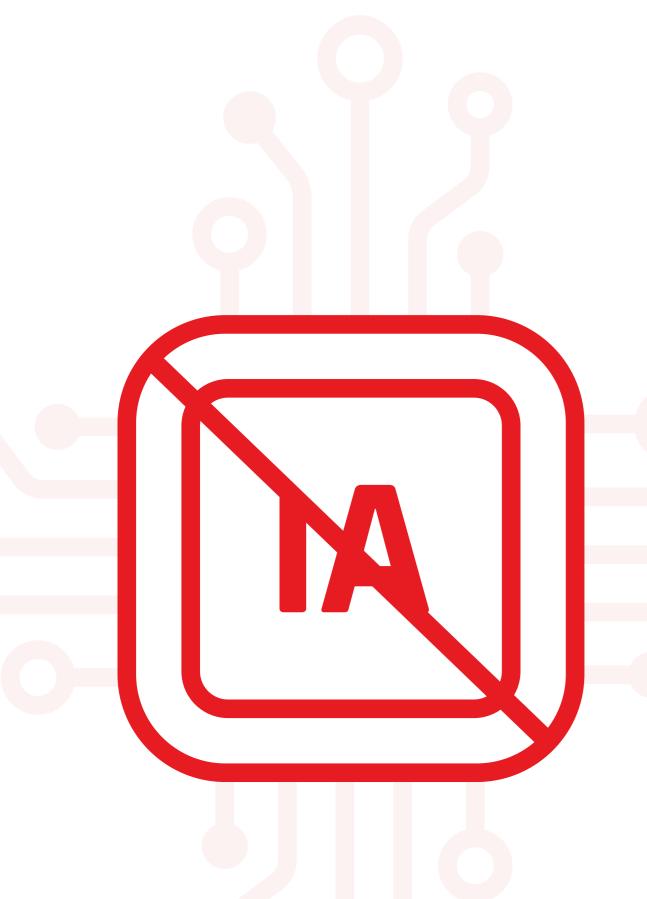
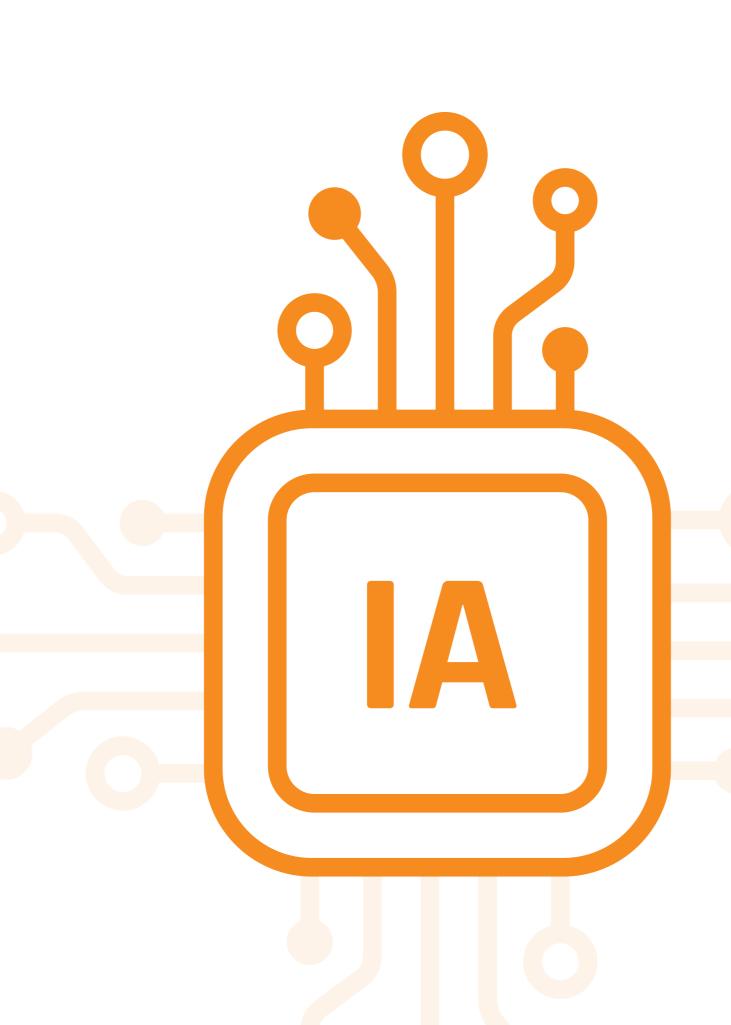
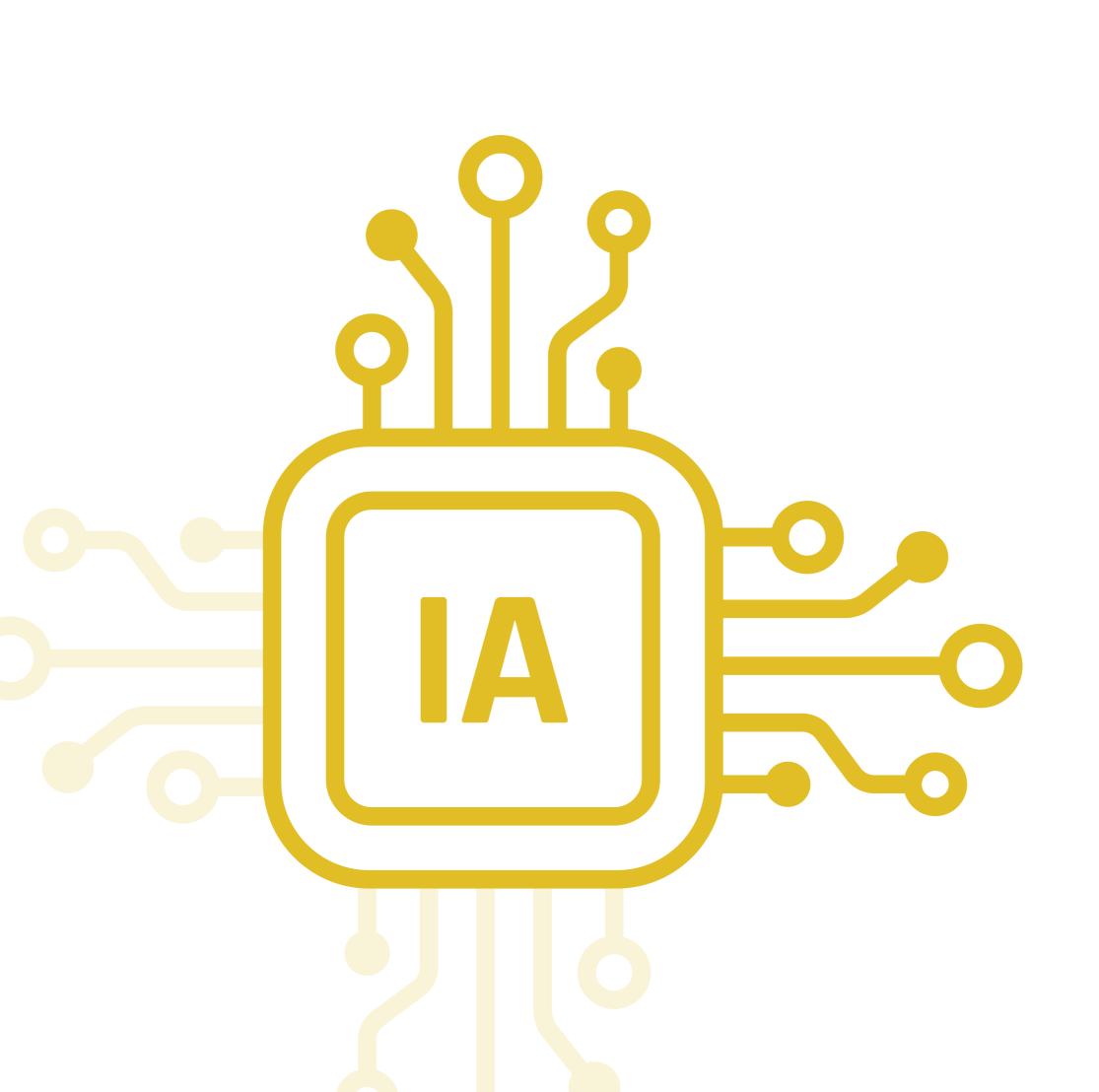
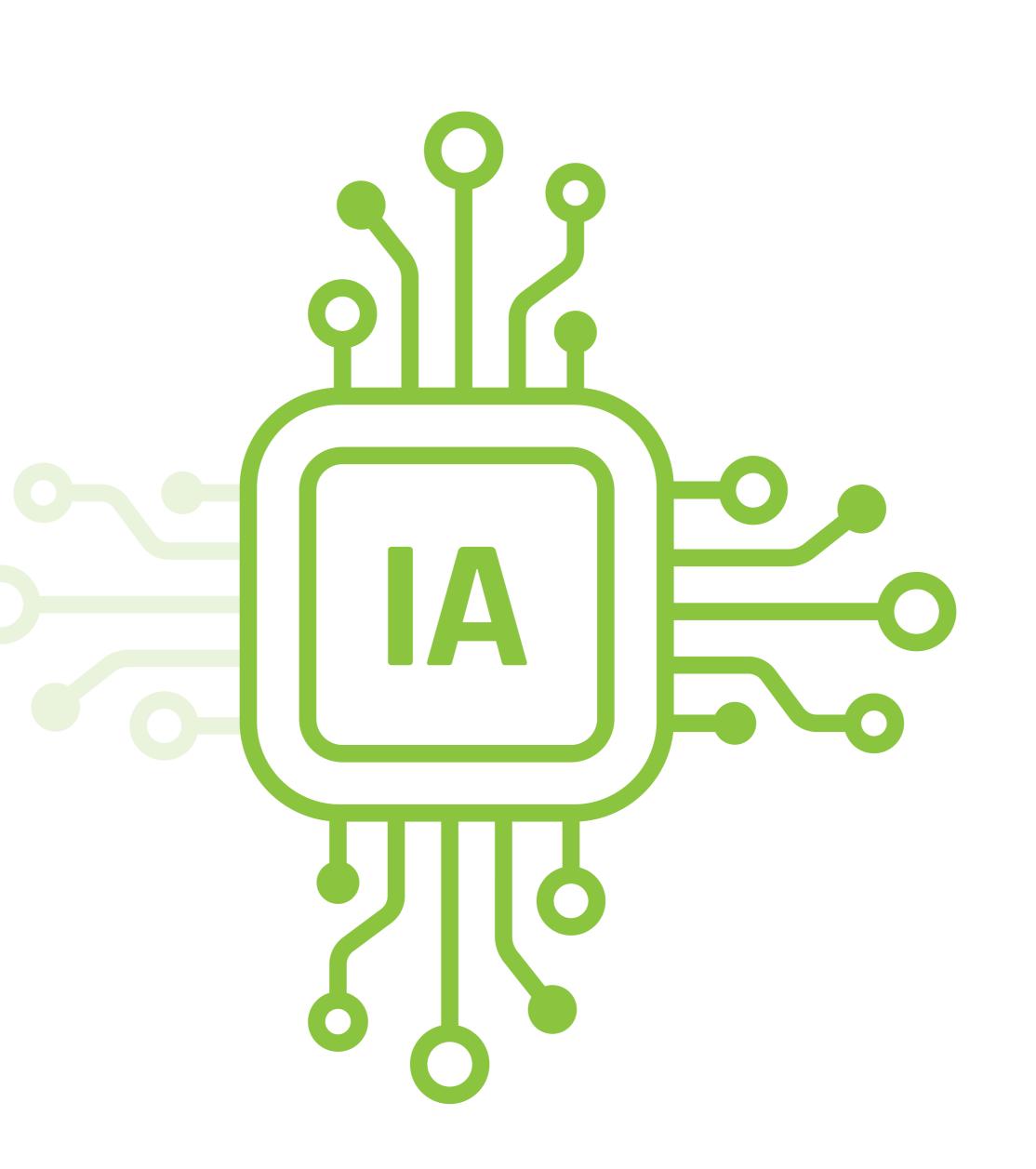


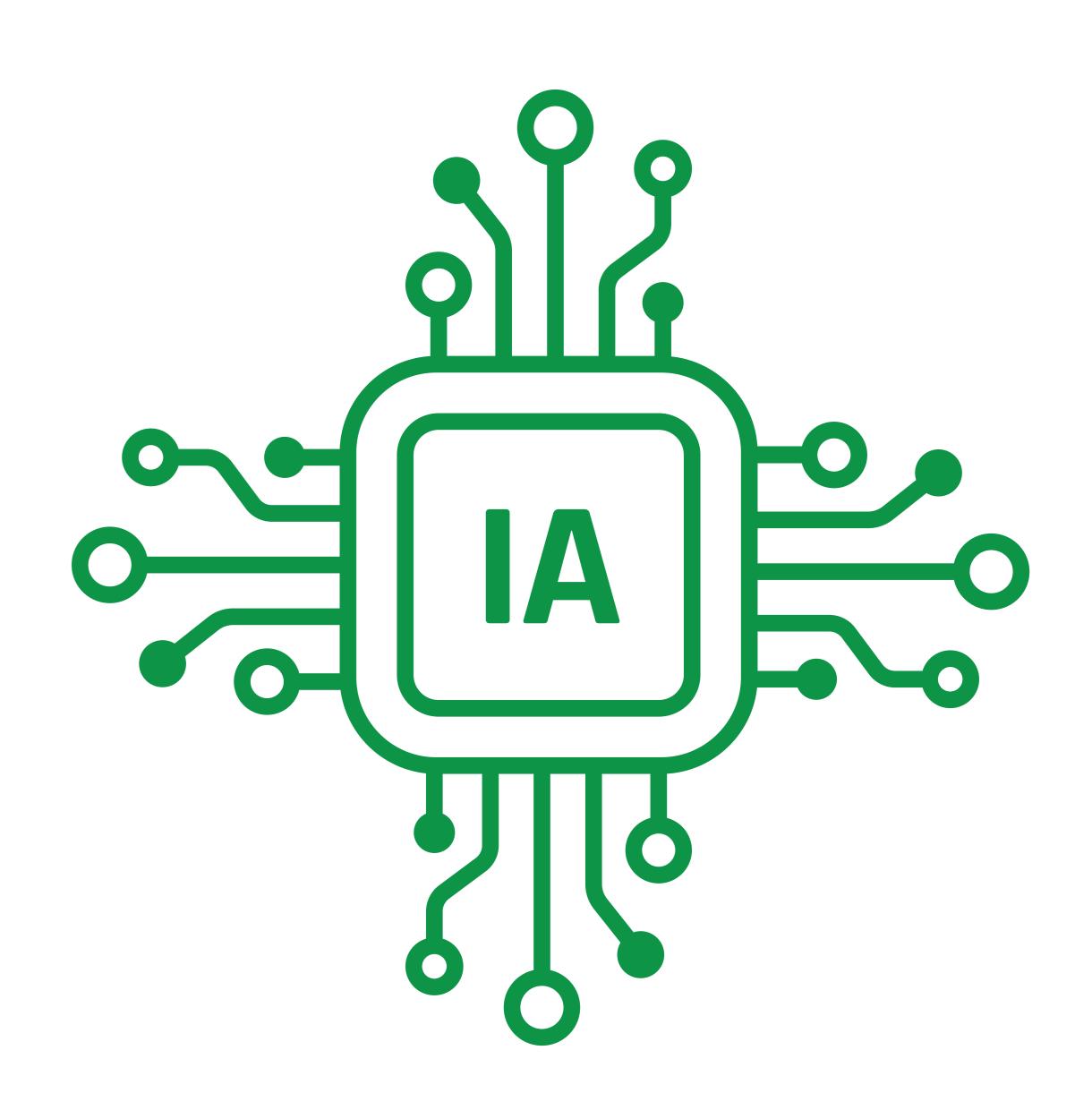
Niveaux d'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg)













Aucune aide

Au **niveau 0**, toute utilisation de l'IAg est interdite et pourrait être sanctionnée.

La personne étudiante doit en tout temps respecter les consignes de la personne enseignante et les principes institutionnels. Elle doit faire preuve de vigilance dans son utilisation de l'IAg.



Au **niveau 1**, l'IAg peut être utilisée préalablement à une production pour faciliter la compréhension, la rétention de l'information ou la démarche de recherche.

Aide à la planification ou à la révision

Au **niveau 2**, l'IAg peut être utilisée à l'étape de la planification et/ou à l'étape de la révision.

La production demeure élaborée par la personne utilisatrice et n'est pas modifiée par l'IAg.

Aide à la production

Au **niveau 3**, l'IAg peut être utilisée pour modifier une partie d'une production.

Le contenu a été initialement élaboré par la personne utilisatrice.

Aide intégrale

Au **niveau 4**, l'IAg peut être utilisée pour générer l'entièreté ou une partie d'une production.

Le contenu résulte principalement de l'IAg. Son utilisation est quantitativement et/ou qualitativement significative.

La personne étudiante est tenue de déclarer son utilisation de l'IAg selon les directives fournies par la personne enseignante.

La personne étudiante est tenue de citer le contenu généré par l'IAg conformément aux normes et de déclarer son utilisation de l'IAg selon les directives fournies par la personne enseignante.